

! = défauts récurrents constatés

PARTIE 1 : Conception de l'installation

La réponse
doit être

Sinon : Non
conformité

Etude de déperdition thermique

Existence d'un calcul des déperditions (bureau d'étude, logiciel, consommation, DJU, note manuscrite) réalisée préalablement au choix et à l'installation de la chaudière ?


☐ Oui

Majeure

Dans le cas d'une chaudière exclusivement réservée à la production de chauffage, la puissance maximum dans sa plage de modulation ne doit pas excéder 200% des déperditions.

☐ Oui

Mineure

En cas de production commune de chauffage et d'ECS, le mode de production d'ECS (instantané, semi-instantané, accumulation) est optimisée pour que la puissance maximum dans sa plage de modulation n'excède pas 200% des déperditions sauf cas d'impossibilité technique et financière.

☐ Oui

Observation

Rapport de mise en service

Présentation d'une fiche de mise en service avec paramètres adaptés au site spécifiant les essais et réglages réalisés ?


☐ Oui

Mineure

Un PV de réception a été établi entre l'installateur et le client ?


☐ Oui

Mineure

Présence du certificat de conformité correspondant aux travaux réalisés

☐ Oui

Majeure

Notice d'utilisation en français remis à l'utilisateur ou à disposition à proximité de l'appareil

☐ Oui

Mineure

Un contrat d'entretien a été proposé au client ?

☐ Oui

Observation

Suivi de l'installation

Le fonctionnement de l'appareil et les consignes d'entretien et obligation de ramonage ont été expliqués au client ?

☐ Oui

Observation

Généralités

La fiche d'autocontrôle a été utilisée et a été présentée lors de l'audit

☐ Oui

Observation

PARTIE 2 : L'appareil et son environnement

Evacuation des fumées

Conduit de raccordement

Le diamètre du conduit de raccordement correspond a minima à celui de la buse de la chaudière.

Le conduit de raccordement ne présente pas de détérioration apparente ou ne présente pas de moyens de réglage

☐ Oui

Majeure

Conduit de fumée

Présence d'un justificatif de dimensionnement du conduit de fumée conforme aux normes en vigueur NF EN 13384-1 (conduit raccordé à un seul appareil) et NF EN 13384-2 (conduit raccordé à plusieurs appareils) ou aux prescriptions du fabricant de l'appareil (logiciel ou abaque), et conformité du conduit au justificatif présenté

☐ Oui

Mineure

Le conduit de fumée ne comporte pas plus d'une partie non verticale (dévoiement) excédant 45° par rapport à l'axe vertical.

☐ Oui

Mineure

Le conduit comporte à sa base une trappe ou un tampon de ramonage.

☐ Oui

Mineure

Si le conduit est tubé, celui-ci comporte un té de purge, accessible (hors chaudière à condensation).

☐ Oui

Mineure

Si le conduit de fumée résulte du tubage d'un ancien conduit, présence d'une amenée et d'une sortie d'air (le dimensionnement de ces ventilations ne sont pas l'objet de ce point de contrôle).

☐ Oui

Mineure

La nature du conduit de fumée ou tubage est compatible avec l'appareil installé (absence d'appareil à condensation sur conduit shunt, conduit maçonné ou tubage aluminium)

☐ Oui

Mineure

Si plusieurs appareils sont raccordés à un même conduit de fumées, ils utilisent le même combustible et sont de même type (type B1 et B2 non compatibles).

☐ Oui

Majeure

La distance de sécurité par rapport aux matériaux combustibles est respectée.

☐ Oui

Majeure

Présence d'une plaque signalétique, à proximité du conduit de fumée, indiquant la désignation du conduit de fumée (pour les conduits neufs ou réhabilités)

☐ Non

Observation

Si le conduit traverse une partie habitable, la température superficielle de la paroi externe du conduit de fumée ou du coffrage est inférieure à 50°C (80°C pour une partie non habitable)

☐ Oui

Mineure

Appareil à circuit étanche		
Orifice d'évacuation des produits de combustion débouche à l'extérieur ou dans un conduit collecteur spécial	☐ Oui	Majeure
Les terminaux horizontaux situés à une hauteur <2m sont interdit au niveau des passages publics et terrasses	☐ Oui	Mineure
Le dispositif d'évacuation des produits de combustion mis en place ne dégrade pas l'étanchéité à l'air du point de pénétration (plaque de propreté)	☐ Oui	Observation
Présence de conduit de raccordement	☐ Oui	Majeure
Présence de conduit de fumées	☐ Oui	Majeure
Le dispositif d'évacuation est un conduit de fumée	☐ Oui	Majeure
Chaudière et local		
Etat et fonctionnement de la chaudière		
Présence d'une fuite caractérisée (goutte, flaque, ...) (Stockage ECS)	☐ Oui	Mineure
En dehors des cas ou le ménage a été informé (référence sur le devis) que son installation ne pourrait pas condenser (pour des raisons techniques, financières...), la régulation est sur loi d'eau et permet une température de retour favorisant la condensation.	☐ Oui	Mineure
Présence d'un orifice pour l'analyse de combustion et la mesure de tirage.	☐ Oui	Observation
Taux de CO ambiant n'est pas > 10 ppm	☐ Oui	Majeure
Le relais spécifique au dispositif de sécurité collective (DSC) est absent	☐ Oui	Majeure
Pose du traitement des condensats conformes aux prescriptions du fabricant ?	☐ Oui	Observation
L'évacuation des condensats n'est pas raccordée sur les EU sans neutralisation ?	☐ Oui	Observation
Local chaudière		
L'amenée d'air n'existe pas ou est manifestement insuffisante	☐ Oui	Mineure
Dans le cas d'un SPE<70kW, les prises d'air accessibles au public sont protégées par un grillage à mailles d'au plus 10 mm ou par tout dispositif analogue destiné à s'opposer à l'introduction de corps étrangers.	☐ Oui	Observation
Installation VMC Gaz		
L'appareil est spécifique VMC GAZ	☐ Oui	Majeure
Le contrôle a permis de s'assurer que l'appareil en place est spécifique VMC GAZ	☐ Oui	Majeure
Réseau hydraulique		
Circuits hydrauliques		
Les canalisations hors du volume chauffé sont isolées classe 3 ?	☐ Oui	Mineure
Le circuit est protégé par un vase d'expansion non isolable	☐ Oui	Majeure
Présence d'une note de dimensionnement du vase d'expansion ?	☐ Oui	Observation
Soupape de sécurité présente sur chacun des générateurs.	☐ Oui	Majeure
Présence d'un clapet ou vanne manœuvrable avec outil spécifique en amont du vase d'expansion supplémentaire installée par l'entreprise (hors vase d'expansion intégré à la chaudière) ?	☐ Oui	Observation
Présence d'un disconnecteur sur réseau de remplissage si raccordé, même temporairement, au réseau d'eau potable ou à un puit ?	☐ Oui	Majeure
Sur le départ ECS, présence d'un mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température en présence d'un stockage ECS neuf ou existant. (dispositif hors régulation)?	☐ Oui	Majeure
Mitigeur thermostatique ou dispositif limiteur de température avec clapet anti-retour sur l'EF pour éviter la recirculation ?	☐ Oui	Mineure
Le réseau est équipé de purgeur à tous les points hauts ?	☐ Oui	Mineure
Sur la partie neuve, le rebouchage des traversées de murs ou cloison sont réalisées?	☐ Oui	Mineure
Sur la partie neuve, les traversées entre volume chauffé et non chauffé sont étanches à l'air ?	☐ Oui	Mineure
Hors volume chauffé, isolation des tuyauteries ?	☐ Oui	Mineure
Hors volume chauffé, isolation des raccords et accessoires ?	☐ Oui	Observation
Présence de dispositif de réglage de débit (partie neuve et existante), a minima sur les émetteurs hors robinets thermostatiques (vanne d'équilibre, Té de réglage sur les radiateurs, volant de réglage sur le collecteurs de PC)?	☐ Oui	Majeure
Equilibrage des réseaux effectué ?	☐ Oui	Observation
Production ECS (double service)		
Le besoin ECS a été évalué et le matériel installé est adapté	☐ Oui	Observation
La puissance de l'échangeur du ballon (ballon de stockage neuf ou existant non intégré ou ne faisant pas partie d'une configuration établi par le fabricant) est en adéquation avec la puissance de la chaudière ?	☐ Oui	Mineure
Supports adaptés au poids de l'appareil en eau (≤ 200l en élévation sur mur ou cloison, si positionné au sol présence de pieds ou socle reposant sur une surface plane et stable dans le temps)	☐ Oui	Majeure
Groupe de sécurité placé à moins de 3 mètres du réservoir de stockage	☐ Oui	Majeure
Groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide du circuit sanitaire ?	☐ Oui	Majeure
Absence de piquage ou organe entre le groupe de sécurité et l'appareil (en dehors d'un éventuel vase d'expansion sanitaire)?	☐ Oui	Majeure
Présence de raccords isolants diélectriques (EFS et ECS) si les canalisations sont métalliques (stockage intégré à la chaudière : en sortie; stockage dissocié: en amont et en sortie de ballon)	☐ Oui	Mineure

